



Déclaration Liminaire du CSAL n° 1/2023

Monsieur le Président,

Nous sommes réunis ce jour dans une nouvelle instance.

Nouvelle instance, nouveaux élus, nouvelle représentativité !

Au cours des 4 années à venir, les 5 élus FO-DGFIP seront face à vous pour représenter l'ensemble des agents de manière objective sans aucune compromission. Vous nous présentez, ce jour, un nouveau train de suppressions d'emplois, train qui file à grande vitesse avec des signaux d'alarme désactivés. Nous serons vos freins durant cette mandature.

850 suppressions d'emplois pour 2023 pour la DGFIP ! 25 000 depuis 2010 !

Le NRP devait signer la fin de l'hémorragie. Manifestement, cette promesse n'est pas tenue. Cette réforme de grande ampleur, vivement critiquée par la parité syndicale, n'apporte, comme annoncé, aucun moyen supplémentaire. Pour preuve, en Haute-Saône, ce sont 4 suppressions d'emplois qui nous sont présentées ce jour. Ce chiffre peut paraître dérisoire mais dans un réseau exsangue, il est de trop !

Au 1^{er} janvier 2023, nous avons un réseau réduit à 12 structures pour 284 emplois.

Comme vous l'avez écrit dans vos vœux, nous avons dû faire face à un environnement extrêmement mouvant au cours de ces dernières années. Contraints et forcés, nous nous sommes adaptés. Nous sommes convaincus que le seuil de tolérance est largement atteint.

Parallèlement, vous engagez une campagne d'attractivité à grand renfort de publicité pour présenter les recrutements contractuels. Comme nous l'avions souligné à de multiples reprises, la publicité doit être ciblée sur nos recrutements par voie de concours. La précarité des emplois contractuels est loin d'être rassurante. Corvéable et malléable, cette nouvelle main d'œuvre à bon marché constituera-t-elle la majorité de nos emplois pour les années à venir ?

Soyez confiant, notre sens du service public différent du vôtre est intact !